



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Lancement du réseau des cours supérieures (RCS)

Le RCS a été lancé officiellement le 5 octobre 2015 à Strasbourg. Il a pour objectif global d'enrichir le dialogue et d'améliorer la mise en œuvre de la Convention, mais aussi pour objectif opérationnel de fournir un moyen pratique et utile d'échange d'informations sur la jurisprudence relative à la Convention et les sujets connexes.

On a jugé prudent de commencer par une phase de test, de manière à mieux cerner les attentes, les besoins et les difficultés. On a aussi jugé sage de mener cette phase de test avec un nombre limité de juridictions, notamment les juridictions supérieures du pays hôte.

Un protocole d'accord a donc été signé le 5 octobre avec la Cour de cassation et le Conseil d'État. Le RCS était ainsi lancé.

[Communiqué de presse](#)

[Discours du Président Spielmann](#)

[Discours du juge Villiger](#), conseiller du président pour le réseau

[Discours de Bertrand Louvel](#), Premier président de la Cour de cassation

[Protocole d'accord - Cour de cassation](#)

[Protocole d'accord - Conseil d'État](#)